

AVERTISSEMENT

Point de Bascule n'endosse pas le contenu de ce document. Il est archivé sur ce site uniquement à des fins de référence.

WARNING

Point de Bascule does not endorse the content of this document. It is archived on this website strictly for reference purposes.

Dépliant de Regard Alternatif Média incitant à ne pas voter pour Fatima Houda-Pepin

Date : Mars 2007

Extraits (l'orthographe originale est respectée) :

Pourquoi nous ne devrions pas voter pour Fatima Houda-Pepin ?
Pourquoi nous ne devrions pas voter pour Jean Charest ?
Pourquoi nous ne devrions pas voter pour les libéraux ?

Mme Pepin accuse une des principales organisations musulmanes, le congrès islamique canadien (CIC) d'être des extrémistes et les promoteurs de la haine

Le parti Libéral et Mme. Pepin ont présenté à l'assemblée nationale une motion contre l'arbitrage Islamique, tandis que cette question n'a jamais été abordé au Québec

Mme Pépin considère que les femmes sont victimes de la Shari'a

Mme Pepin accusent les chefs des organisations musulmanes d'être le cancer qui se propage rapidement au sein de la communauté

**Pourquoi nous ne devrions pas voter pour Fatima Houda-Pepin ?
Pourquoi nous ne devrions pas voter pour Jean Charest ?
Pourquoi nous ne devrions pas voter pour les libéraux ?**

- Le parti libéral n'investit pas dans l'avenir des étudiants en augmentant les frais de scolarité; <http://www.canada.com/nationalpost/financialpost/story.html?id=e38c30c3-1129-4d10-81ce-2fe08b5072f4&k=27043>
- Le parti libéral ne soutient pas les programmes environnementaux, et augmenteront les frais du transport en commun.
- Le parti libéral n'investit pas dans le futur de la population en augmentant les frais de garde de 5 \$ à 7 \$ et ne garantit pas s'il y en a d'autre augmentation.
- Le parti libéral encourage le racisme et la discrimination en permettant à son ministre de l'immigration de suspendre l'immigration dans quelques bassins géographiques.
*« Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec » adopté le juin 17, 2004.
Cette loi est modifiée par l'insertion, après l'article 3.4, du suivant :*
*«3.5. Le ministre peut, avec l'approbation du gouvernement, de suspendre la réception des demandes de certificats de sélection pour la période qu'il fixe s'il est d'avis, notamment, que le nombre de demandes pour l'ensemble des pays ou pour un bassin géographique ou pour une catégorie de ressortissants étrangers ou à l'intérieur d'une catégorie sera, de façon importante, supérieur à l'estimation prévue au plan annuel d'immigration, que le nombre de demandes provenant d'un bassin géographique ne permet pas le traitement équitable des demandes provenant des autres bassins ou que le nombre de demandes dans une catégorie ou à l'intérieur d'une catégorie sera au détriment des autres demandes compte tenu de la capacité d'accueil et d'intégration du Québec.
La mesure de suspension ne peut excéder un an. Elle peut être renouvelée.
Cette suspension peut être applicable, selon le cas, pour l'ensemble des pays ou pour un bassin géographique et pour une catégorie de ressortissants étrangers ou à l'intérieur d'une même catégorie. ».*
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2004C18F.PDF>
- Monique Gagnon Tremblay, la ministre Libérale des relations internationales a demandé aux immigrants d'accepter la façon de vivre des Québécois tel qu'elle sinon ils ne seront pas aidés à s'intégrer.
« ... si les gens veulent venir au Québec et accepter notre manière de faire les choses et nos droits, dans ce cas ils seront les bienvenus et nous les aiderons à s'intégrer ». <http://www.danielpipes.org/blog/419>
- Au nombre des reproches adressées à Mme Houda-Pepin on précise qu'un emprunt sans intérêt de 8 millions \$ sur 20 ans fera baisser les taxes d'environ 400\$ en 2007 «année d'élection». «Ensuite, les citoyens verront leur compte de taxes augmenter du même montant, plus l'inflation courante, et nous devons rembourser ce montant pendant 20 ans», sachant que Brossard était une des municipalités les plus prospères financièrement.
- Mme Pepin accuse une des principales organisations musulmanes, le congrès islamique canadien (CIC) d'être des extrémistes et les promoteurs de la haine.

«Je vous invite à aller visiter le Site Internet du Congrès islamique du Canada. Lisez les communiqués diffusés par cette organisation. Je crois que vous ne serez pas très heureux des messages qu'elle véhicule. La dernière chose que les Musulmans du Canada ont besoin, c'est d'organisations radicales pour les représenter et les influencer d'une manière négative.»
<http://www.cjnews.com/viewarticle.asp?id=10042>

- Le parti Libéral et Mme. Pepin ont présenté à l'assemblée nationale une motion contre l'arbitrage Islamique, tandis que cette question n'a jamais été abordé au Québec
- Mme Pépin considère que les femmes sont victimes de la Shari'a,
« les victimes de la shari'a ont un visage humain, le visage des femmes musulmanes. »
http://www.inroadsjournal.ca/pdfs/Inroads_18_sharia.pdf
- Mme Pepin accuse les chefs des organisations musulmanes d'être le cancer qui se propage rapidement au sein de la communauté ;
“Surtout que toute cette haine est un produit d'importation qui cause un problème de représentativité. Ses propagateurs font partie, dit-elle, d'un «petit segment minoritaire» chez les musulmans d'ici, «une mouvance alimentée aux conflits importés d'ailleurs, aux sensibilités venant d'ailleurs; elle s'est organisée autour d'un certain leadership importé d'ailleurs», affirme-t-elle. Elle pense par exemple «à des gens qui viennent ici comme imams, ils sont formés à l'étranger, payés par l'étranger, pour promouvoir au Québec et au Canada un islam de l'étranger qui n'a aucun rapport avec la réalité et les contextes proprement québécois et proprement canadiens».... C'est un vrai cancer qui est en train de se répandre dans la communauté....”
<http://canadiancoalition.com/forum/messages/16873.shtml>
- Mme Pepin dans plusieurs occasions **est contre les droits de l'homme et de la charte des droits et libertés** en refusant aux femmes musulmanes le droit de pratiquer leurs croyances.
“Pendant longtemps le pacte, je dirais, social au Québec et même au Canada était entre deux grandes communautés religieuses, catholique et protestante. Or, le paysage religieux a profondément changé, au Québec en particulier, puisque les religions non chrétiennes sont dans une progression constante et extrêmement significative. Cela amène bien entendu des conflits, des tensions, des incompréhensions. Je soulignerai en passant tout ce qui a été écrit sur l'affaire du hidjab, le «voile dit islamique». Je conteste le «voile islamique». Je dis que c'est le «voile dit islamique», puisque le voile existait bien avant l'islam. C'est une autre question. Donc, cette diversité se retrouve à l'école.”
<http://www.assnat.qc.ca/Indexweb/Recherche.aspx?cat=ex&Session=jd3511se&Section=particip&Requete=CE-8:%2049-52&Hier=HOUDA-PEPIN%20Fatima%20-%20La%20Pini%E8re %C9cole%20confessionnelle Position%20gouvernementale CE-8:%2049-52>

Le Lundi 26 Mars 2007 Votez avec votre conscience...!

Pour plus d'informations consultez le site : http://indaily.net/?page_id=2989